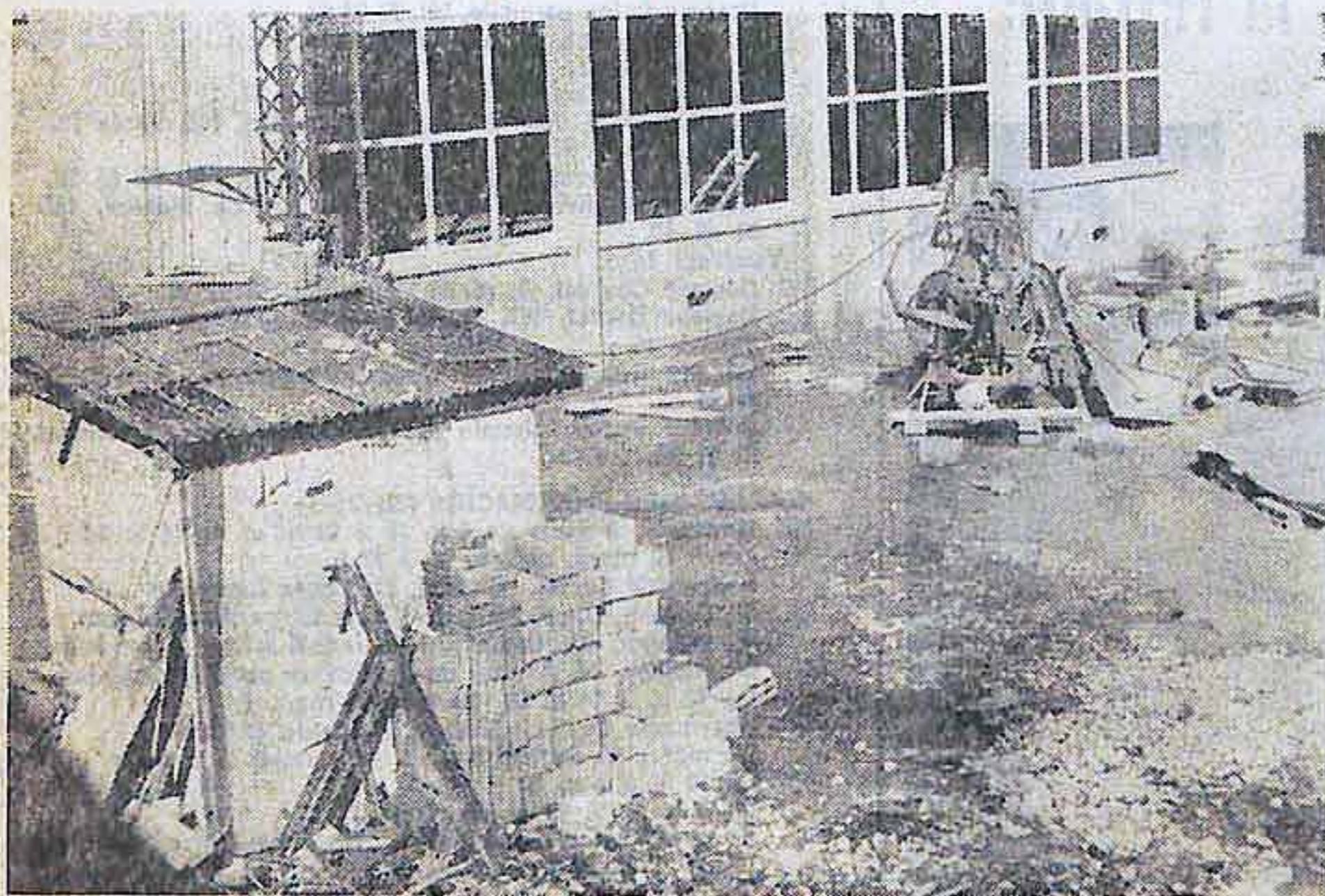


# Une importante réalisation municipale : LE GYMNASSE DE L'ÉCOLE RENAN

(M. AUTRAN)



Une vue extérieure du gymnase en cours de construction.

Quand la Municipalité fut réélue en 1965 elle inscrivit dans son programme une part importante de réalisations en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

C'est ainsi que dans le domaine sportif elle se proposait d'équiper mieux encore les installations sportives scolaires.

Et depuis dans ce domaine particulier, il est bon de rappeler qu'elle accomplit scrupu-

leusement le programme fixé.

Certes les choses ne vont pas sans mal. Les difficultés de toutes sortes s'accumulent. Difficultés financières d'abord, la ville étant obligée dans la plupart des cas de prendre à sa charge des dépenses importantes, les subventions d'Etat demeurant très insuffisantes, parfois inexistantes.

Le bilan est cependant de taille ; qu'on en juge !

Rappelons brièvement ce qui

a été fait durant ces dernières années : Aménagements des divers terrains du stade municipal ;

- Entrée du stade ;
- Construction de la belle salle de sports Maurice-Baquet ;
- Aménagements du stade Hubidas (clôture, terrains de hand-ball, de basket-ball) ; éclairage permettant les compétitions nocturnes ;
- Eclairage du stade Marquet ;

— Construction du magnifique gymnase de la cité Berthe (40 m. sur 20 m.) ; installations sportives diverses ; plateau d'évolution...

Et maintenant pour compléter ce bilan important, nous assistons à l'achèvement au profit des enfants et des maîtres de l'École Renan (Bd Staline) d'un bel ensemble sportif qui fut hélas retardé par des difficultés d'ordre administratif.

Ce projet déposé en 1965 connut bien des vicissitudes. Il fallut procéder à des modifications de plans, à des révisions de prix, à des changements d'entreprises.

Il n'a pas fallu moins de 3 ans pour aboutir. Ajoutons qu'à ce projet de construction vient s'adjoindre l'aménagement de la cour, les clôtures, l'écoulement de eaux (très sérieux problèmes dans ce quartier).

L'ensemble des travaux représente une somme de 350.000 francs. Entrons un peu plus dans le détail de cette réalisation. Ce projet comprend la construction d'une salle de sports de 19 m. sur 12 m., qui permettra à nos écoliers d'avoir à pied d'œuvre toutes les installations nécessaires à la gymnastique classique, de pratiquer des sports comme le volley-ball, l'entraînement au basket-ball.

Cette salle sera aussi utilisée pour la gymnastique corrective.

Naturellement à cette magnifique salle dont le revêtement de sol sera en granilastic, nouveau matériau indéformable et souple, seront adjointes des dépendances, installations de chauffage à air pulsé, etc...

Devant le bâtiment, le plateau d'évolution de 30 m. sur 12 m. permettra les exercices de plein air : lancer, grimper, saut en hauteur, saut en longueur, etc...

Ainsi donc les écoliers et les écolières du groupe scolaire Renan pourront effectivement pratiquer l'Education Physique et les sports sans avoir à se déplacer à la recherche d'un terrain comme cela se voit souvent dans les grandes villes.

Les techniciens suivent de près la finition de ces travaux dont la plupart seront au point dans quelques semaines.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que notre député ne cherche pas une fois de plus à se parer des plumes du paon pour s'attribuer les mérites d'une telle réalisation.

Ne voudrait-il pas faire croire, comme il essaie de le faire à propos du CES de Berthe, que ses interventions sont efficaces ?

Fort heureusement la population et les parents d'élèves en particulier savent à quoi s'en tenir sur son dévouement et sur sa compétence.